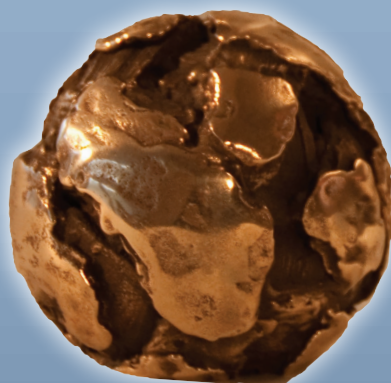




**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France



Trophées Cramif 2021

Des entreprises qui s'engagent pour la santé
et la sécurité au travail de leurs salariés

SOMMAIRE

03

LES TROPHÉES CRAMIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

04

COMPOSITION DU COMITÉ DES TROPHÉES 2021

05-06

LA DIRECTION RÉGIONALE DES RISQUES
PROFESSIONNELS

> LES CHIFFRES CLÉS DE LA SINISTRALITÉ EN 2019
EN ÎLE-DE-FRANCE

07

LE PLAN D' ACTIONS DU SERVICE PRÉVENTION
EN ÎLE-DE-FRANCE 2018-2022

08

LES 6 LAURÉATS

15

À PROPOS DE LA CRAMIF



cramif.fr



[@cramif](https://twitter.com/cramif)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/cramif)



[YouTube](https://www.youtube.com/c/cramif)

CONTACT PRESSE

01 40 05 29 79 - 01 40 05 37 69
presse.cramif@assurance-maladie.fr

Retrouvez les films présentant les actions de
prévention des entreprises lauréates 2021 sur :

- sur notre site cramif.fr
- sur notre chaîne YouTube

LES TROPHÉES CRAMIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?



Des récompenses pour valoriser l'engagement en faveur de la santé et la sécurité au travail des entreprises franciliennes.

L'Île-de-France compte plus de 500 000 établissements inscrits au régime général. Chaque année les Trophées de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) récompensent un certain nombre d'entre eux pour des démarches de prévention des risques professionnels qu'ils ont mises en place afin d'assurer la sécurité de leurs salariés, de préserver leur santé et d'améliorer leurs conditions de travail.

Voilà plus de 20 ans que la Cramif remet cette distinction aux entreprises franciliennes.

Les objectifs sont multiples :

- **récompenser les entreprises** pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
- **valoriser ces démarches** pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés

- **promouvoir l'action de la Cramif**, et plus généralement celle de la branche Risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs-conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien



Créée en 1997 par Bernard Chadebec, la récompense portait à l'origine le nom de Trophée Laplace. Il symbolise l'opposition entre le hasard et le savoir. Le hasard, qui tient lieu encore trop souvent d'explication à la survenance d'un accident, est représenté par la boule de bronze difforme et chaotique. Le disque transparent représente la raison, la compréhension et s'incruste dans la boule pour faire reculer et vaincre l'ignorance.

COMPOSITION DU COMITÉ DES TROPHÉES 2021

M. Réza PAINCHAN, Président du Conseil d'administration de la Cramif

M. Pierre-Alain KERNINON, Président de la Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles, suppléant au CTR 5 et titulaire au CTR 3 (CPME)

M. Patrick LAINE, Responsable du pôle Équipements de Travail et Risques Physiques (ETRP), INRS

Mme Christèle BONNISSENT-HAMEL, titulaire CFDT Collège Salarié CTR 5 et CTR 4, Vice-Président du collège « Salariés » du CTR 4, membre CPPT du CTR 4 et CTR 5

M. Yves DEVAUX, titulaire U2P du CTR3 et CTR4, Vice-Président du collège « Employeurs » du CTR 3

M. Bruno RONDET, membre comité régional OPPBTP pour la Fédération des SCOP, Directeur Soe Stuc et Staff

Mme Pascale GRANDMOUGIN, directrice SIST VO

Les 5 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ÎLE-DE-FRANCE

CTR 1 : métallurgie, chimie, caoutchouc, plasturgie

CTR 2 : bâtiment et travaux publics, bois, ameublement, papier et carton, textile, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu

CTR 3 : transport, eau, gaz, électricité, livre et communication, services, commerces et industrie de l'alimentation, commerce non alimentaire

CTR 4 : activités de santé

CTR 5 : activités de service I et II autres que les activités de santé



LA DIRECTION RÉGIONALE DES RISQUES PROFESSIONNELS

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est chargée de **prévenir, accompagner et réparer les fragilités liées à la santé en Île-de-France, tant sociales que professionnelles.**

Grâce à l'expertise de sa direction régionale des risques professionnels, nous accompagnons les 500 000 établissements d'Île-de-France et protégeons leurs salariés dans la prévention des risques professionnels.

Nous mettons en œuvre des **programmes de prévention** nationaux et régionaux. Par le calcul et la **notification des taux de cotisation accidents du travail / maladies professionnelles**, et grâce à l'action de nos préventeurs qui conseillent et accompagnent près de 8 500 entreprises, nous incitons à la **mise en place d'actions de prévention.**

Enfin, nous contribuons au Comité régional de reconnaissance des maladies professionnelles et assurons le secrétariat de la Commission réclamation du compte professionnel de prévention (CRC2P).

LES CHIFFRES CLÉS DE LA SINISTRALITÉ 2020 EN ÎLE-DE-FRANCE

En 2020, la baisse de l'activité économique due à la situation sanitaire a conduit à une baisse globale des accidents de travail, des accidents du trajet et des maladies professionnelles. Cette baisse est conjoncturelle et ne reflète pas une diminution réelle de la sinistralité.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

82 705 accidents du travail pour près de **8 500 000** journées indemnisées

111 accidents du travail mortels



ACCIDENTS DU TRAJET



23 476 accidents de trajet

2 000 000 de journées perdues

51 accidents du trajet mortels en 2020

MALADIES PROFESSIONNELLES

86 % de troubles musculosquelettiques



En Île-de-France, les troubles musculosquelettiques (TMS) représentent **86 %** des maladies professionnelles

1 718 000 journées de travail perdues par incapacité temporaire

35 décès dûs aux maladies professionnelles

LE PLAN D' ACTIONS DU SERVICE DE PRÉVENTION 2018-2022

Décliné au niveau régional dans le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG), le plan d'actions du service prévention de la Cramif, adopté par la Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CRAT/MP) en concertation avec les Comités Techniques Régionaux (CTR), s'inscrit dans la continuité des actions engagées, tout en répondant à de nouveaux enjeux centrés sur 3 priorités nationales et 3 priorités régionales.

3 PRIORITÉS NATIONALES :

- **prévenir** les TMS (troubles musculosquelettiques) et les risques liés aux manutentions manuelles dans les entreprises
- **contribuer** à réduire le risque de chute de plain-pied et de hauteur dans l'ensemble des entreprises
- **supprimer ou réduire** les expositions aux agents chimiques dangereux et en particulier aux agents cancérigènes mutagènes et reprotoxiques (CMR)

3 PRIORITÉS RÉGIONALES

déterminées en fonction des facteurs de sinistralité en Île-de-France :

- **la logistique**
- **la restauration collective**
- **Paris Capitale**, comprenant 5 thématiques : hôtellerie-restauration traditionnelle, Grand Paris Express, activités aéroportuaires, logements collectifs, collecte des déchets ménagers et traitement des déchets issus des chantiers du BTP

LES 6 ENTREPRISES RÉCOMPENSÉES PAR UN TROPHÉE CRAMIF RÉPONDENT À CES ENJEUX

Elles s'inscrivent en particulier dans les priorités nationales et dans le Plan d'actions du service prévention, à savoir :



- **PARIS CAPITALE**
- **RC Pros**
- **TMS Pros**
- **FORMATION INITIALE**
- **CHUTE Pros**
- **PDP Prévention de la Désinsertion Professionnelle**

Pour les aider dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention, certaines ont bénéficié d'aides financières de l'Assurance Maladie-Risques professionnels.

| LES 6 LAURÉATS 2021



YPREMA

Tri et Recyclage des déchets de chantiers

ACADÉMIE DE PARIS

Enseignement formation initiale

FLAM'ELITE

Transport routier de marchandises

EPI MAINTENANCE

Maintenance curative et préventive des Equipements de Protection Individuelle (EPI) de catégorie III

PETIT

Etudes, conception, construction ou réalisation de tout ouvrage de bâtiment

GEOP ASSISTANCE

Entreprise de BTP spécialisée dans les services après sinistre

| YPREMA

Activité : Tri et Recyclage des déchets de chantiers

Lieu : Chennevières-sur-Marne (94)

Dirigeant : Claude PRIGENT

Nombre de salariés : 100

Contrôleurs de sécurité : Françoise HERVÉ et Pascal POIRON

> ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir la démarche** menée par une entreprise pour maîtriser les risques professionnels liés aux risques chimiques et prévenir les TMS.
- **Capitaliser** sur cette installation et faire monter en compétence le secteur d'activité.

> DÉMARCHE DE PRÉVENTION

L'entreprise a décidé de rénover ses centres de tri en travaillant en conception avec la Cramif.

- Suivi dans le cadre de TMS Pros, l'entreprise a pris conscience du risque avec le diagnostic. L'entreprise qui souhaitait rénover le site de Gennevilliers, a sollicité le service Prévention pour les aider en conception.
- Aide à la rédaction du cahier des charges de la cabine de tri par la Cramif et accompagnement de l'entreprise dans les réunions techniques avec les fournisseurs.
- Mise en place d'un contrat de prévention portant sur les TMS (gestes répétitifs et manutention manuelle) et le risque chimique (plénium soufflant de la cabine de tri, abattage des poussières).
- Intervention du Centre de Mesures Physiques de la Cramif pour valider les performances de la cabine de tri.

💡 RÉSULTATS

La cabine de tri est aujourd'hui opérationnelle. L'entreprise accepte de la faire visiter aux entreprises qui ont un projet de rénovation.

Au niveau de l'entreprise, les salariés sont ravis de la nouvelle installation d'autant plus qu'ils ont été acteurs du cahier des charges de l'installation dans sa globalité.

| ACADÉMIE DE PARIS

Activité : enseignement formation initiale

Lieu : Paris (75)

Dirigeant : Christophe KERRERO, Recteur de la région académique d'Île-de-France, Recteur de l'académie de Paris, Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France

Nombre de salariés : 18 323 personnels du second degré (données 2020)

Ingénieur conseil : Christophe MURE

> ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir une démarche** de prévention des risques professionnels menée lors de la formation initiale.
- **Valoriser** une action innovante de prévention dans le cadre du partenariat Cramif-Education Nationale.

> DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Dans le cadre du partenariat entre la Cramif et l'Académie de Paris (l'origine du partenariat date de 1993), le développement de projets pédagogiques intégrant la prévention à destination des élèves de l'enseignement professionnel et technique est demandé par l'accord cadre Éducation nationale/CNAM depuis 2014.

Le challenge « Ose la santé et sécurité au travail » vise à sensibiliser l'ensemble des acteurs de la formation des jeunes de l'enseignement professionnel et technique (CAP, BAC pro et BTS) à la culture de prévention et l'intégration de la santé et sécurité au travail. Ce challenge devenu inter-académique (Paris - Créteil - Versailles), piloté par l'Académie de Paris, doit se dérouler sur le Campus EDF Paris Saclay.

💡 RÉSULTATS

Dans le cadre de ces projets innovants, ce challenge est organisé sur l'Académie de Paris depuis 6 ans (2015), permettant de démultiplier la formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) dans différentes filières, pour les élèves du CAP au Bac Pro.

Développement de la formation « acteur PRAP » des élèves dans les établissements des 3 académies franciliennes (le dispositif PRAP se base sur un référentiel établi par le réseau AT-MP, permettant de promouvoir, en plus de la prévention des risques liés aux activités physiques, nos valeurs - il est de plus un des éléments préconisé dans le programme national de prévention TMS Pros).

Mise en application pour renforcer les bonnes pratiques des élèves dans des situations de travail réelles, implication des enseignants - formateurs PRAP dans la conception et le suivi des épreuves du challenge, relation avec le groupe EDF et partage d'une culture de prévention entre les différents acteurs.

| EPI MAINTENANCE

Activité : maintenance curative et préventive des Équipements de Protection Individuelle (EPI) de catégorie III

Lieu : Villebon-sur-Yvette (91)

Dirigeant : Gilles SOILLY (Président) / Mickaël MORLIER (Directeur commercial)

Nombre de salariés : 8

Contrôleur de sécurité : Pascal VIGOURET

> ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir la démarche** menée par une entreprise pour maîtriser les risques chimiques.
- **Capitaliser** sur cette installation et faire monter en compétence le secteur d'activité.

> DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Mise en œuvre d'une organisation et d'équipements de travail destinés à la décontamination en sécurité des équipements de protection individuels exposés à l'amiante :

- conception d'une salle de décontamination des EPI potentiellement amiantés
- sécurisation du processus de décontamination des EPI
- gestion des déchets

Accompagnement technique du Centre de Mesures Physiques de la Cramif (préconisations et mesures).

💡 RÉSULTATS

Démarche exemplaire de prévention du risque amiante destinée à protéger les salariés d'EPI MAINTENANCE avec une forte implication des salariés et une écoute attentive et l'intégration de l'ensemble des préconisations de la Cramif.

| PETIT

Activité : études, la conception, la construction ou la réalisation de tout ouvrage de bâtiment

Lieu : Chevilly-Larue (94)

Nom du dirigeant : Cyrille GIBOUX

Nombre de salariés : 554

Contrôleur de sécurité : Jean-Louis BLANCHARD

> ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir la démarche** menée par une entreprise pour maîtriser les risques chimiques et prévenir les TMS.
- **Promouvoir** la solution technique auprès des autres entreprises de ce secteur d'activité.

> DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Mécanisation de la réalisation des percements dans des poutres / poteaux à l'aide d'une station individuelle et d'un perforateur pneumatique.

💡 RÉSULTATS

Pour assurer les descentes de charge du nouveau projet, l'entreprise devait réaliser de nombreux moisages de poutres (190 exactement) dans les sous-sols. La réalisation de ces moisages nécessite de faire des percements pour sceller des aciers soit 15 400 percements dont 2 300 traversants (60 centimètres à percer en moyenne). Les percements se font en face (horizontal) et sous face de poutre (vertical) situées à plus de 5,4 mètres du sol. Afin de mécaniser certains percements, le PAMOVE, chariot mobile stabilisé équipé d'un bras a été utilisé. Il a été adapté avec un perforateur pneumatique afin de réaliser les percements des poutres.

Avantages :

- élimine les contraintes de poids (TMS) et neutralise les vibrations et les chocs
- bonne maniabilité
- confort et précision de travail
- limitation des poussières : brumisation au plus près du perçement
- bonne cadence 25 trous/heure

| FLAM'ELITE

Activité : transport routier de marchandises

Lieu : Aulnay-sous-Bois (93)

Dirigeant : Frédéric PERNOT

Nombre de salariés : 21

Contrôleur de sécurité : Fanny DENIS

> ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir la démarche** d'amélioration continue de l'entreprise dans le domaine de la prévention des risques professionnels.
- **Mettre en avant** l'accompagnement technique de la Cramif pour des équipements innovants.

> DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Lors des différentes opérations de chargement et déchargement, les salariés sont amenés à monter et descendre régulièrement du hayon et à manœuvrer des équipements d'aide à la manutention sur le hayon. Ils sont alors exposés à des risques de chutes de hauteur. Les salariés circulent à l'intérieur de la caisse peu éclairée. Ils sont alors exposés à des risques de chutes de plain-pied. Les salariés sont également exposés aux risques de heurts par des véhicules lorsqu'ils effectuent les livraisons, en particulier la nuit.

La démarche de prévention de l'entreprise a intégré les étapes suivantes :

- évaluation des risques et réflexion sur l'amélioration continue des conditions de travail
- élaboration du projet sur la base de l'analyse des risques faite par l'entreprise et de sa veille technologique dans son activité
- conseils en prévention
- achat de 2 camions équipés
- formation dirigeant au risque routier (formation Cramif)

💡 RÉSULTATS

2 caisses poids lourds neuves ont été aménagées avec un hayon élévateur rabattable surdimensionné pour donner davantage de place pour les manœuvres avec les transpalettes électriques ainsi que des rideaux latéraux de la caisse sur glissière, faciles à ouvrir et fermer manuellement, qui permettent un déchargement latéral. Une signalisation lumineuse renforcée a été ajoutée pour une meilleure visibilité lors des livraisons : signalement du véhicule (LED et feux flash) et éclairage de la zone pour les salariés (feux de travail à l'arrière et latéraux). Un marchepied coulissant 3 marches avec poignée pour monter plus facilement dans la caisse a été installé ainsi qu'un plafonnier LED pour l'éclairage dans la caisse, avec détecteur de mouvement répartis sur la longueur de la caisse. Les poids lourds sont également équipés d'une aide à la conduite pour le confort et la sécurité : boîte automatique, caméra de recul chauffante, radar de recul avec bip en cabine et indicateur de distance.

| GEOP ASSISTANCE

Activités : entreprise de BTP spécialisée dans les services après sinistre

Lieu : Saint-Ouen (93)

Dirigeant : Jean-Philippe BEAUD

Nombre de salariés : 178

Chargé de mission Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) :
Frédéric RAMBINAISING

> ACTION DE PRÉVENTION

- **Promouvoir une démarche** de retour à l'emploi qui est transférable sur d'autres structures.

Cette démarche repose sur :

- **l'émergence de besoin** des entreprises en termes de recrutement sur des postes précis
- **le repérage** de candidats susceptibles de se former aux postes disponibles dans les entreprises recruteuses
- **la coordination** de différents partenaires ayant des compétences complémentaires (OPCO, Organismes de formation, Pôle Emploi, APAS-BTP...)

> DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Action collective en matière de prévention de la désinsertion professionnelle /maintien en emploi, déployable dans tous les secteurs d'activité.

En 2019, GEOP ASSISTANCE et leurs partenaires ont lancé une pépinière pour jeunes métreurs. L'objectif a été de former une douzaine de demandeurs d'emploi à ce métier, puis de les recruter, via :

- une formation initiale de 3 mois, appelée Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif (POEC)
- un contrat de professionnalisation d'un an permettant d'obtenir un titre professionnel

💡 RÉSULTATS

Cas exemplaire de maintien en emploi en coordination avec les différents organismes (OPCO, Organismes de formation, Pôle emploi, APAS-BTP...) avec des dispositifs de formation et un CDI à la clef :

- réinsérer des personnes éloignées de l'emploi
- former et recruter une main d'œuvre pour l'entreprise, dont la qualification est reconnue
- permettre aux salariés de retrouver un emploi stable, qualifié et en adéquation avec leur état de santé (inaptitude) ou suite à une période d'inactivité (demandeur d'emploi)
- détenir, pour le salarié, un titre professionnel recherché dans un secteur qui recrute
- permettre au salarié de retrouver un collectif de travail et une stabilité financière

| À PROPOS DE LA CRAMIF

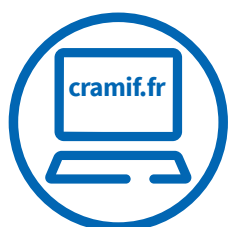
A la Cramif, nous avons pour mission de prévenir, accompagner et réparer les fragilités liées à la santé en Île-de-France, tant sociales que professionnelles.

Dans le cadre des orientations des pouvoirs publics et de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, notre rôle est donc plus que jamais indispensable.

Au contact direct des assurés et en lien avec les professionnels de santé, nous agissons auprès des personnes en difficulté ou en rupture de soins et leur permettons de gagner en autonomie. Nous versons des prestations d'invalidité à plus de 100 000 bénéficiaires en Île-de-France. Nous accompagnons les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et intervenons dans l'aménagement de leur cadre de vie et de leurs postes de travail en entreprise. Et parce que les fragilités sociales génèrent des difficultés d'accès aux soins, nous proposons dans notre centre médical des consultations à tarifs conventionnés.

Aux côtés des entreprises de la région, nous les aidons à préserver la santé de leurs salariés en les accompagnant, en les formant et en mettant en place un système de cotisation incitatif. Lorsqu'un risque se réalise, nous réparons ses conséquences, en contribuant à la reconnaissance des maladies professionnelles.

Chaque année, nous accompagnons également plus de 17 000 assurés pour leur éviter une désinsertion professionnelle suite à un accident ou une maladie. Prévenir, accompagner, réparer les fragilités... à la Cramif, nous sommes **1 800 collaborateurs impliqués** pour répondre avec de plus en plus d'efficacité à une nécessité sociale, économique et humaine grandissante.



Pour en savoir plus sur la Cramif, consultez cramif.fr

Contact : Service Presse
presse.cramif@assurance-maladie.fr
01 40 05 29 79 / 37 69

Pour en savoir plus, rendez-vous sur
cramif.fr

Brochure des Trophées Cramif 2021

Cramif - Direction de la communication - Direction régionale des risques professionnels
Novembre 2021

Maquette : Prest'Agency - Novembre 2021



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale
Île-de-France